



**SYNDICATS DES TERRITORIAUX  
VILLE DE NANTES ET C.C.A.S.**

**Déclaration CTP du 25 juin 2012**



Mesdames et Messieurs les élu(e)s,

Depuis notre dernier CTP, la gouvernance de la France a changé de couleur. Nous sommes passés du bleu tendance Marine au rose, ce qui suscite beaucoup d'espoir pour de nombreux français.

Après la période d'euphorie légitime que vous venez de vivre, la CGT vous propose d'agir sans attendre afin que ces espoirs ne restent pas vains.

Nous demandons que soit inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du 29 juin la délibération sur une motion que les députés porteront sur le plan national.

Suite à la nouvelle majorité parlementaire absolue qui s'est dessinée lors des législatives, la CGT demande que soient mises en négociation les revendications suivantes :

- Négociation des grilles salariales de la Fonction publique territoriale sur la base du mémorandum revendicatif de la fédération CGT des services publics.
- Augmentation significative du point d'indice
- Intégration des primes dans le traitement des agents de la fonction publique
- Retrait du jour de corvée imposé par le gouvernement de Monsieur Raffarin plus connu sous le nom de "jour de solidarité";
- Retrait immédiat du jour de carence dans la fonction publique.
- Assouplissement des conditions d'intégration des non-titulaires
- Retour au 1% de cotisation au bénéfice du CNFPT
- Augmentation de la participation de l'employeur aux CASC et COS à hauteur de 3 %
- Retour aux conditions précédentes de départ à la retraite
- Arrêt du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux

Cette liste non exhaustive nous semble être un premier pas vers une reconnaissance de la qualité du service public que les fonctionnaires ont à cœur de préserver.

Connaissant l'attachement du premier ministre pour un service public de qualité garant de la cohésion sociale, nous ne doutons pas que ces revendications seront entendues et soutenues.